

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants	Conseillers en fonction : 99 titulaires – 40 suppléants	Conseillers présents : 83 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 11 Absent(s) excusé(s) : 13 Absent(s) : 3
--	--	--

Date de convocation : 6 avril 2021

Vote(s) pour : 94  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

### Séance du Lundi 12 avril 2021,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.  
Secrétaire de séance : Barbara FALK.

#### Point n° 2021-04-12-CC-1.2 :

**Remplacement de Monsieur Pierre BAUDRIN au Syndicat Mixte du SCoTAM (Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine).**

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Conseil,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
CONSIDERANT la démission de Monsieur Pierre BAUDRIN de ses fonctions de Maire de la Commune de Vernéville,  
CONSIDERANT que suite à l'élection du nouveau Maire de la Commune, Monsieur Pierre BAUDRIN n'est plus Conseiller métropolitain,  
CONSIDERANT qu'il convient de procéder au remplacement de Monsieur Pierre BAUDRIN dans les organismes au sein desquels il siégeait,

DECIDE de procéder à la désignation de Monsieur Yves DIEUDONNE en qualité de représentant suppléant de Metz Métropole au Syndicat Mixte du SCoTAM (Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine) en remplacement de Monsieur Pierre BAUDRIN.

Pour extrait conforme  
Metz, le 13 avril 2021  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale



  
Marjorie MAFFERT-PELLAT

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	Vote des points sauf 1A
ADDA	Fatiha	Woippy		Pour
AGAMENNONE	Béatrice	Metz		Pour
ANCEL	Claire	Châtel-Saint-Germain		Pour
ARNOLD	Patricia	Metz		Pour
AUDOUY	Caroline	Metz		Pour
BALLARINI	Jean-Louis	Chieulles		Pour
BAUCHEZ	Jean	Moulins-lès-Metz		Pour
BAUDOÛIN	Daniel	Sainte-Ruffine	Excusé et donne pouvoir à Pierre FACHOT	Pour
BELKAHLA	Yamouna	Woippy		Pour
BOHL	Jean-Luc	Montigny-lès-Metz		Pour
BOHR	Timothée	Metz	a reçu le pouvoir de Julien VICK	Pour
BORI	Danielle	Metz		Pour le point 1 Abstention pour les points 2 et 3
BOUVET	Xavier	Metz	a reçu le pouvoir de Hanifa GUERMITI	Pour le point 1 Abstention pour les points 2 et 3
BROCARD	Manuel	Longeville-lès-Metz	est représenté par Rose Marie MEIXEIRA (absente)	
BURHAN	Ferit	Metz		Pour
CARPENTIER	François	Cuvry		Pour
CHANGARNIER	Stéphanie	Metz		Pour
CHOUIKHA	Erfane	Woippy		Pour
COLIN-OESTERLE	Nathalie	Metz	Excusée et donne pouvoir à Martine NICOLAS	Pour
COMBELLES	Jean	Vaux		Pour
DAP	Laurent	Metz	a reçu le pouvoir de Guy REISS	Pour
DAUSSAN-WEIZMAN	Anne	Metz		Pour
DEFAUX	Daniel	Plappeville		Pour
DIEUDONNE	Vincent	Vany		Pour
DIEUDONNE	Yves	Vernéville		Pour
DORR	Antoine	Vantoux		Pour

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	Vote des points sauf 1A
DUMONT	Michel	Féy		Pour
DUVAL	Bertrand	La Maxe		Pour
FACHOT	Pierre	Jussy	<i>a reçu le pouvoir de Daniel BAUDOUIIN</i>	Pour
FRITSCH-RENARD	Anne	Metz		Pour
GLESER	Philippe	Lorry-lès-Metz		Pour
GOUTH	Cédric	Woippy		Pour
GREGOIRE	Aude	Montigny-lès-Metz	<b>Excusée et donne pouvoir à Christiane GREINER</b>	Pour
GREINER	Christiane	Montigny-lès-Metz	<i>a reçu le pouvoir de Aude GREGOIRE</i>	Pour
GRIVEL	Patrick	Laquenexy		Pour
GROLET	Françoise	Metz		Pour le point 1 Abstention pour les points 2 et 3
GROSDIDIER	François	Metz	<i>a reçu le pouvoir de Bouabdellah TAHRI</i>	Pour
GUERMITI	Hanifa	Metz	<b>Excusée et donne pouvoir à Xavier BOUVET</b>	Pour le point 1 Abstention pour les points 2 et 3
HASSER	Henri	Le Ban-Saint-Martin		Pour
HENRION	François	Augny		Pour
HORY	Thierry	Marly		Pour
HUBER	Pascal	Chesny		Pour
HUET	Armelle	Noisseville	<b>Excusée et donne pouvoir à Claude VALENTIN</b>	Pour
HUSSON	Julien	Metz	<b>Excusé pour le point 3</b>	Pour tous les autres points
JACOB-VARLET	Odile	Marly		Pour
KHALIFE	Khalifé	Metz		Pour
KOLODZIEJ	Jocelyne	Coin-sur-Seille		Pour
KREMER	Véronique	Montigny-lès-Metz		Pour
KURTZMANN	Walter	Peltre		Pour
LALOUX	Grégoire	Metz		Pour le point 1 Abstention pour les points 2 et 3
LAVEAU-ZIMMERLE	Amandine	Metz		Pour
LINDEN	Anne-Marie	Coin-lès-Cuvry		Pour
LOGIN	Frédérique	Amanvillers		Pour
LOSCH	Jean-François	Lessy	<b>ABSENT</b>	

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	Vote des points sauf 1A
LUCAS	Eric	Metz		Pour
LUX	Isabelle	Metz		Pour
MANZANO	Philippe	Mécleuves		Pour
MARCHETTI	Denis	Metz	Excusé et donne pouvoir à Marina VERRONNEAU	Pour le point 1 Abstention pour les points 2 et 3
MARX	Sébastien	Metz		Pour le point 1 Abstention pour les points 2 et 3
MICHEL	Martine	Pournoy-la-Chétive		Pour
MOLE-TERVER	Laurence	Metz		Pour
MUEL	Pierre	Marieulles		Pour
NAVROT	Frédéric	Scy-Chazelles		Pour
NGO KALDJOP	Gertrude	Metz	Excusée et donne pouvoir à Patrick THIL	Pour
NICOLAS	Martine	Metz	<i>a reçu le pouvoir de Nathalie COLIN-OESTERLE</i>	Pour
NICOLAS	Jean-Marie	Metz		Pour
NIEL	Hervé	Metz		Pour
NOWICKI	Christian	Marly		Pour
PEULTIER	Roger	Rozérieulles		Pour
PIERRET	Alain	Woippy	ABSENT	
PREVOST	Christophe	Saint-Julien-lès-Metz		Pour les points 1 et 2 Abstention pour le point 3
REISS	Guy	Metz	Excusé et donne pouvoir à Laurent DAP	Pour
ROQUES	Jérémy	Metz		Pour le point 1 Abstention pour les points 2 et 3
ROUX	Sylvie	Mey		Pour
SCHLOSSER	Pauline	Metz		Pour le point 1 Abstention pour les points 2 et 3
SCHNEIDER	Jacqueline	Metz	<i>a reçu le pouvoir de Blaise TAFFNER</i>	Pour
SCHWARTZBERG	Arielle	Montigny-lès-Metz		Pour
SCIAMANNA	Marc	Metz		Pour
SMIAROWSKI	Stanislas	Jury		Pour
SOKOLOWSKI	Dimitri	Montigny-lès-Metz		Pour
SPORMEYEUR	Nathalie	Saulny		Pour
STAUDT	Bernard	Metz		Pour

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	Vote des points sauf 1A
STEMART	Anne	Metz		Pour
STREBLY	Dominique	Ars-Laquenexy		Pour
TABONE	Salvatore	Montigny-lès-Metz		Pour
TAFFNER	Blaise	Metz	Excusé et donne pouvoir à Jacqueline SCHNEIDER	Pour
TAHRI	Bouabdellah	Metz	Excusé et donne pouvoir à François GROSDIDIER	Pour
THIL	Patrick	Metz	<i>a reçu le pouvoir de Gertrude NGO KALDJOP</i>	Pour
TOCHET	Nicolas	Metz		Pour le point 1 Abstention pour les points 2 et 3
TORLOTING	Michel	Gravelotte		Pour
TRAN	Doan	Metz		Pour
VALDEVIT	Bruno	Ars-sur-Moselle		Pour
VALENTIN	Claude	Nouilly	<i>a reçu le pouvoir de Armelle HUET</i>	Pour
VERRONNEAU	Marina	Metz	<i>a reçu le pouvoir de Denis MARCHETTI</i>	Pour le point 1 Abstention pour les points 2 et 3
VETSCH	Lucien	Montigny-lès-Metz	ABSENT	
VIALLAT	Isabelle	Metz		Pour
VICK	Julien	Metz	Excusé et donne pouvoir à Timothée BOHR	Pour
WALTER	Jean-Claude	St-Privat-la-Montagne	EXCUSE	
WEBERT	Marilyne	Pouilly		Pour

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20210412-04-2021-DC1-2-DE

**Numéro de l'acte :** 04-2021-DC1-2  
**Date de décision :** lundi 12 avril 2021  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Remplacement de Monsieur Pierre BAUDRIN au Syndicat Mixte du SCoTAM (Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine)  
**Classification :** 5.3 - Designation de représentants  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 15/04/2021  
**Numéro AR :** 057-200039865-20210412-04-2021-DC1-2-DE  
**Document principal :** 99\_DE-1-2.pdf

**Pièces jointes :**

99\_DE-LISTE ELUS CONSEIL votes 12-04-2021.pdf

**Historique :**

15/04/21 11:16	En cours de création	
15/04/21 11:18	En préparation	Catherine DELLES
15/04/21 11:33	Reçu	Catherine DELLES
15/04/21 11:34	En cours de transmission	
15/04/21 11:50	Transmis en Préfecture	
15/04/21 13:47	Accusé de réception reçu	